



**TPF Ingénierie**

Siège social : 2 BD J. SAADE - QUAI D'ARENCO - 13002 MARSEILLE  
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 196 800 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



## RSM Méditerranée

445 Chemin Bas du Mas de Boudan  
Arte Parc-Bât C - Zac Georges Besse II  
30000 Nîmes  
Tél + 33 (0)4 66 23 23 14

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## TPF Ingénierie

Siège social : 2 BD J. SAADE - QUAI D'ARENCO - 13002 MARSEILLE  
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 196 800 euros

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TPF Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 3 mai 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Méditerranée**

Société de Commissariat aux comptes

03/05/2024

DocuSigned by:  
  
4F5FCD8DBE574B4...  
**Henry DELCAMP**

Associé

# Bilan Actif

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	27 252	27 252		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	910 610	882 774	27 836	50 440
Fonds commercial	2 179 928	1 833 599	346 328	346 328
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 117 790</b>	<b>2 743 625</b>	<b>374 164</b>	<b>396 769</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 578 392	1 990 542	587 850	376 327
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 578 392</b>	<b>1 990 542</b>	<b>587 850</b>	<b>376 327</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 663 358	13 947	3 649 411	1 379 531
Créances rattachées à des participations	14 507	14 507		
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 173 404		1 173 404	1 108 653
Autres immobilisations financières	415 161	32 510	382 650	301 613
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 266 430</b>	<b>60 964</b>	<b>5 205 465</b>	<b>2 789 798</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>10 962 612</b>	<b>4 795 131</b>	<b>6 167 480</b>	<b>3 562 893</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	4 454 150		4 454 150	4 391 301
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>4 454 150</b>		<b>4 454 150</b>	<b>4 391 301</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	12 368 412	1 430 471	10 937 941	11 090 906
Autres créances	7 767 796		7 767 796	3 733 916
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>20 136 208</b>	<b>1 430 471</b>	<b>18 705 737</b>	<b>14 824 822</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 226 233		3 226 233	5 776 076
Charges constatées d'avance	1 077 052		1 077 052	1 206 996
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>4 303 285</b>		<b>4 303 285</b>	<b>6 983 072</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>28 893 643</b>	<b>1 430 471</b>	<b>27 463 172</b>	<b>26 199 195</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif	2 136		2 136	2 613
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>39 858 391</b>	<b>6 225 603</b>	<b>33 632 789</b>	<b>29 764 701</b>

# Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

TPFI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 3 196 800	3 196 800	3 196 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	319 680	319 680
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 417 946	2 074 620
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	2 538 936	2 343 326
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>9 473 362</b>	<b>7 934 426</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	98 985	98 985
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 572 347</b>	<b>8 033 411</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>		
<b>Avances conditionnées</b>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	3 502 551	3 403 129
<b>Provisions pour charges</b>	1 624 422	1 480 978
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 126 973</b>	<b>4 884 107</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 660 950	2 871 337
Emprunts et dettes financières divers	9 743	1 951
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 670 693</b>	<b>2 873 288</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	397 565	473 795
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 606 385	4 339 022
Dettes fiscales et sociales	7 769 288	7 978 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 968	5 058
Autres dettes	446 034	133 666
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>12 882 674</b>	<b>12 455 871</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	977 011	1 037 936
<b>DETTES</b>	<b>18 927 943</b>	<b>16 840 889</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	5 525	6 294
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 632 789</b>	<b>29 764 701</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	43 011 944		43 011 944	43 612 736
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>43 011 944</b>		<b>43 011 944</b>	<b>43 612 736</b>
Production stockée			62 849	(454 403)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			114 346	197 300
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 301 040	891 842
Autres produits			251 430	43 661
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>44 741 611</b>	<b>44 291 136</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			13 044 619	12 554 957
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>13 044 619</b>	<b>12 554 957</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			1 182 766	1 306 896
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			18 355 668	18 159 334
Charges sociales			7 368 009	7 476 585
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>25 723 677</b>	<b>25 635 919</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			229 266	224 604
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			153 428	261 359
Dotations aux provisions pour risques et charges			975 433	1 605 090
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>1 358 126</b>	<b>2 091 053</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			795 301	31 498
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>42 104 488</b>	<b>41 620 324</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 637 122</b>	<b>2 670 812</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 637 122</b>	<b>2 670 812</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	155 535	140 150
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	242 749	13 921
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 613	
Différences positives de change	2 601	764
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>403 498</b>	<b>154 835</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	20 986	16 273
Intérêts et charges assimilées	64 554	60 003
Différences négatives de change	12	14 372
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>85 552</b>	<b>90 648</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>317 946</b>	<b>64 186</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 955 068</b>	<b>2 734 999</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 764	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 864
Reprises sur provisions et transferts de charges		29 465
	<b>2 764</b>	<b>31 328</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103 137	183 726
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	393	2 609
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>103 530</b>	<b>186 335</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(100 766)</b>	<b>(155 006)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	83 100	56 415
Impôts sur les bénéfices	232 266	180 251
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>45 147 873</b>	<b>44 477 299</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>42 608 936</b>	<b>42 133 972</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>2 538 936</b>	<b>2 343 326</b>

TPF INGENIERIE SAS

2 Quai D' Arenc

Immeuble Le Balthazar

BP 60025

13202 MARSEILLE CEDEX 2

**ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023**

## PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'activité de la société TPF Ingénierie est l'étude, la conception et le suivi de la réalisation de projets d'ingénierie dans les secteurs du Bâtiment, des Infrastructures, de l'Eau et de l'Environnement, de l'Energie et de la Maintenance. TPF Ingénierie est issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant sur le territoire français.

## - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1) Principes et conventions

### générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014- 03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en factures à émettre.

## FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement marquant n'est intervenue au cours de l'exercice 2023.

Aucun événement post-clôture significatif n'est intervenue au cours de l'exercice 2024.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation:

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### **Immobilisations incorporelles**

Sauf cas particuliers (amortissement du fonds de commerce de BETEREM RHONE ALPES CENTRE), les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce de OUEST COORDINATION a fait l'objet d'une dépréciation totale de 887 653 Euros.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

### **Stocks**

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires et valorisés en appliquant une décote sur les chiffres d'affaires budgétés. La décote correspond à l'estimation d'un taux de marge brut calculé annuellement.

Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.  
Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

### **Provisions**

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

### **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement,...).

### **Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont provisionnés au bilan pour les salariés âgés de plus de 55 ans et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » pour les autres.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	27 252		
Autres immobilisations incorporelles	3 225 887		9 325
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 253 139</b>		<b>9 325</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	1 069 875		324 763
Matériel de transport	22 386		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 200 241		84 490
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 292 503</b>		<b>409 253</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 407 985		2 269 880
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 423 927		209 996
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>2 831 912</b>		<b>2 479 876</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 377 554</b>		<b>2 898 454</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			27 252	
Autres immobilisations incorporelles		144 675	3 090 538	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>144 675</b>	<b>3 117 790</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		3 472	1 391 166	
Matériel de transport		10 031	12 356	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		109 860	1 174 871	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>123 364</b>	<b>2 578 392</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 677 865	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		45 358	1 588 565	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>45 358</b>	<b>5 266 430</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>313 396</b>	<b>10 962 612</b>	

## SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.	27 252			27 252
Autres immobilisations incorporelles	1 941 466	31 929	144 675	1 828 720
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 968 718</b>	<b>31 929</b>	<b>144 675</b>	<b>1 855 972</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	898 001	95 563	3 079	990 484
Matériel de transport	22 386		10 031	12 356
Mat. de bureau, informatique et mobil.	995 789	101 773	109 860	987 702
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 916 176</b>	<b>197 336</b>	<b>122 971</b>	<b>1 990 542</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 884 894</b>	<b>229 266</b>	<b>267 645</b>	<b>3 846 514</b>

## VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

**Note sur le bilan****Frais d'établissement = 27 252**

<b>Frais d'établissement</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Taux</b>
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	27 252	27 252	0	%
<b>TOTAL</b>	<b>27 252</b>	<b>27 252</b>	<b>0</b>	

**Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 179 928**

<b>Fonds commercial</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amort/Prov</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Taux</b>
Fonds acheté	200 000		200 000	%
Fonds réévalué				%
Mali technique	1 979 928	1 833 599	146 329	%
<b>TOTAL</b>	<b>2 179 928</b>	<b>1 833 599</b>	<b>346 329</b>	

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN****Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Frais fusion	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements aménagements	Linéaire	7 ans
Matériel bureautique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau divers	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel divers	Linéaire	5 ans

**CAPITAUX PROPRES**

capital : 3 196 800

Mouvement des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	43 200	74,00	3 196 800
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>TOTAL</b>	<b>43 200</b>	<b>74,00</b>	<b>3 196 800</b>

Capitaux propres au 31/12/2022	8 033 411
Dividendes payés 2023	-1 000 000
Résultat de l'exercice 2023	2 538 936
Capitaux propres au 31/12/2023	9 572 347

# Provisions Inscrites au Bilan

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	98 985			98 985
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>98 985</b>			<b>98 985</b>

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients	3 400 516	656 312	556 413	3 500 415
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 613	2 136	2 613	2 136
Prov. pour pensions et obligat. simil.	1 480 978	319 121	175 677	1 624 422
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 884 107</b>	<b>977 569</b>	<b>734 703</b>	<b>5 126 973</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles	887 653			887 653
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	13 947			13 947
Prov. sur autres immo. financières	28 168	18 850		47 018
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 603 054	153 428	326 011	1 430 471
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>2 532 822</b>	<b>172 278</b>	<b>326 011</b>	<b>2 379 089</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 515 914</b>	<b>1 149 847</b>	<b>1 060 714</b>	<b>7 605 047</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	14 507		14 507
Prêts	1 173 404		1 173 404
Autres immobilisations financières	415 161		415 161
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 603 072</b>		<b>1 603 072</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	2 079 363		2 079 363
Autres créances clients	10 289 050	10 289 050	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	8 516	8 516	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 528	6 528	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	786 439	786 439	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 212	7 212	
État - Divers			
Groupe et associés	6 940 202	6 940 202	
Débiteurs divers	18 899	18 899	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>20 136 208</b>	<b>18 056 845</b>	<b>2 079 363</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	1 077 052	1 077 052	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>22 816 332</b>	<b>19 133 898</b>	<b>3 682 435</b>
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 660 950	966 652	2 935 097	759 202
Emprunts et dettes financières divers	7 792	7 792		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 606 385	4 606 385		
Personnel et comptes rattachés	2 796 477	2 796 477		
Sécurité sociale et autres organismes	2 036 862	2 036 862		
Impôts sur les bénéfices	19 805	19 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 681 617	2 681 617		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	234 526	234 526		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	60 968	60 968		
Groupe et associés	1 951	1 951		
Autres dettes	446 034	446 034		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	977 011	977 011		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 530 378</b>	<b>14 836 079</b>	<b>2 935 097</b>	<b>759 202</b>
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------

# Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
 Edition du 24/04/24  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b> Stocks revendus en l'état Marchandises				
<b>Approvisionnement</b> Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>				

<b>Production</b> Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
<b>TOTAL II</b>				

<b>Production en cours</b> Produits Travaux Études Prestations de services	4 454 150	4 391 301	62 849	
<b>TOTAL III</b>	<b>4 454 150</b>	<b>4 391 301</b>	<b>62 849</b>	

<b>PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)</b>	<b>II + III</b>	<b>62 849</b>		
---	-----------------	---------------	--	--

**DETAIL PRODUITS A RECEVOIR**

	MONTANT
Dépôt de garantie prêt 2023 BPI croissance TPFu	55 000
clients factures à établir	335 128
indemnités à recevoir	6 528
état produits à recevoir	7 212
dossier Ehoad 2 Monts - quote-part société Smac	70 894
<b>Total</b>	<b>474 762</b>

**DETAIL CHARGES A PAYER**

	MONTANT
intérêts à payer	7 792
banque et intérêts courus	-
fournisseurs factures non parvenues	1 893 770
fournisseurs immo factures non parvenues	-
jugement TPFI/Commune Evian	317 731
NDF personnel 12/2021	62 143
provision congés payés	1 298 310
prov compte epargne temps	12 146
personnel primes à payer	1 074 141
participation 2023	83 100
intéressement 2021	232 818
taxe Agefiph 2021	32 668
charges/congés payés	492 838
charges/compte epargne temps	4 612
charges/primes	407 851
organisme sociaux charges à payer	121 463
état charges à payer	35 911
charges fiscale/congés payés	53 750
charges fiscale/compte epargne temps	503
charges fiscale/primes	44 469
<b>Total</b>	<b>6 176 016</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 24/04/24  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 077 052	977 011
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>1 077 052</b>	<b>977 011</b>

**DETAIL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

	MONTANT
sous-traitance	83 143
coursiers	391
edf gaz	
fourniture logiciel	1 834
sous-traitance archivage	18 859
crédit-bail	19 160
location logiciel	3 760
location immeuble	352 416
location matériel	173
location véhicules	3 053
charges locatives	88 516
entretien matériel mobilier	2 291
entretien véhicules	1 046
maintenence	86 422
assurance locaux	2 590
assurance RCE RCP	289 500
assurance véhicules	109
assurances diverses	10 415
documentation	28 726
honoraires	53
honoraires formation	37 820
annonces	1 037
frais dépalacement	12 658
frais bancaires	8 440
téléphonie et internet	59
cotisations	3 913
frais de recrutement	14 280
médecine du travail	6 390
<b>Total</b>	<b>1 077 052</b>

**DETAIL PRODUITS CONSTATES  
D'AVANCE**

	MONTANT
études	977 011
<b>Total</b>	<b>977 011</b>

## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

## Ventilation du chiffre d'affaire net

Répartition par secteur d'activité	MONTANT
études France	42 133 220
prestations à l'étranger	837 764
prestations	40 960
<b>Total</b>	<b>43 011 944</b>

## Effectif moyen

	Personnel
Cadres	233
Agents de maîtrise et techniciens	38
Employés	65
<b>Total</b>	<b>335</b>

## Ventilation de l'impôts sur le bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 955 068	
Résultat exceptionnel	- 100 766	
Participation	- 83 100	
Résultat comptable	2 538 936	232 266

montant du report du déficit antérieur plafonné	1 000 000
résultat fiscal > plafond	1 867 780
fraction soumise à IS	933 890
taux IS 25%	
IS 2023	233 472
don/pourboires	-1 206
IS net 2023 définitif	232 266

## Transfert de charges d'exploitation

	MONTANT
Avantage en nature	184 818
Régularisations tiers	30 135
FNE	27 987
<b>Total</b>	<b>242 940</b>

## ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		2 080 430
Autres engagements donnés :		668 870
Cautions et avals BNP	7 881	
Engagement Société générale	348 089	
Contregarantie ste caut mut BNP	312 900	
Engagement de crédit-bail mobilier		287 373
<b>TOTAL</b>		<b>3 036 673</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

PRÊT	CAPITAL RESTANT DU	GARANTIE D'ETAT
PGE 2020 SMC	294 558	265 102
PGE 2020 BNP PARIBAS	261 725	235 552
PGE 2020 BANQUE POPULAIRE	118 028	106 225
PGE 2020 BPI France	105 975	95 378
PGE 2020 CEPAC	104 363	93 926
PGE 2020 SOCIETE GENERALE	64 604	58 144
PGE 2020 KBC	51 150	46 035
PGE 2020 MONTE PASCHI	51 440	46 296
<b>Total</b>	<b>1 051 843</b>	<b>946 658</b>

**Charges exceptionnelles****Charges exceptionnelles**

	MONTANT
Majorations redressement URSSAF 2018-2020	2 566
Pénalités et amendes	941
Condamnations diverses (protocole, jugement...)	4 500
Retraitement exceptionnel IDL IRC 2023	95 130
<b>Total</b>	<b>103 137</b>

**Produits exceptionnels**

	MONTANT
remb crédit impôt mécénat 2016-2018 CICE 2018	2 764
<b>Total</b>	<b>2 764</b>

**Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
Honoraires facturés au titres du contrôle légal des comptes	34 840
<b>Total</b>	<b>34 840</b>

### Identités des société mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TPF	SA	18 327 188	Avenue de Haveskercke Bruxelles Belgique

# Liste des Filiales et Participations

TPFI

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/04/24

Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
I.C.R.	65 000		50,1							
SECMO	40 000		100							
IMPACT	15 000		50,67							
TPF - UTILITIES	400 000		100							
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
OUEST COORDINATI	73 404		19							
SEALAR SAS	1 000 000		23,98							



1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		TPFI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1		2	
Adresse de l'entreprise		2 Quai d'Arenc 13002 Marseille		Durée de l'exercice précédent *		1		2	
Numéro SIRET*		4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6		Néant				*	
				Exercice N clos le,		3		1	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
				1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	27 252	AC	27 252			
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	910 610	AG	882 774		27 836	
		Fonds commercial (1)	AH	2 179 928	AI	1 833 599		346 328	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 578 392	AU	1 990 542		587 850	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	3 663 358	CV	13 947		3 649 411
Créances rattachées à des participations	BB		14 507	BC	14 507				
Autres titres immobilisés	BD			BE					
	Prêts	BF	1 173 404	BG			1 173 404		
	Autres immobilisations financières *	BH	415 161	BI	32 510		382 650		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	10 962 612	BK	4 795 131		6 167 480		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP	4 454 150	BQ			4 454 150	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 368 412	BY	1 430 471		10 937 941	
		Autres créances (3)	BZ	7 767 796	CA			7 767 796	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE				
	Disponibilités	CF	3 226 233	CG			3 226 233		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 077 052	CI			1 077 052		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	28 893 643	CK	1 430 471		27 463 172		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écart de conversion actif * (VI)	CN	2 136				2 136		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	39 858 391	IA	6 225 603		33 632 789		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	2 079 363	
Clause de réserve de propriété : *									
Immobilisations :				Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		TPFI	Exercice N		
			Néant <input type="checkbox"/> *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 3 196 800 .....)	DA	3 196 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	319 680		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	3 417 946		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 538 936		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	98 985		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	9 572 347			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 502 551		
	Provisions pour charges	DQ	1 624 422		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	5 126 973		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 660 950		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="E1"/> )	DV	9 743		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	397 565		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 606 385		
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 769 288		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	60 968		
Autres dettes	EA	446 034			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	977 011		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	18 927 943			
Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED	5 525		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	33 632 789			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 836 079		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : TPFI				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	Production vendue	FG	FH	FI	
	services*			43 011 944	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	
				43 011 944	
	Production stockée*			FM	
				62 849	
	Production immobilisée*			FN	
Subventions d'exploitation			FO		
			114 346		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
			1 301 040		
Autres produits (1) (11)			FQ		
			251 430		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	
				44 741 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
				13 044 619	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
				1 182 766	
	Salaires et traitements*			FY	
				18 355 668	
	Charges sociales (10)			FZ	
				7 368 009	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA
			- dotations aux provisions		GB
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
			153 428		
Autres charges (12)			GE		
			795 301		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	
				42 104 488	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					
				GG	
				2 637 122	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
				155 535	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
				242 749	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
				2 613	
Différences positives de change			GN		
			2 601		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
				403 498	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
				20 986	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
				64 554	
Différences négatives de change			GS		
			12		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
				85 552	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					
				GV	
				317 946	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					
				GW	
				2 955 068	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>TPFI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 764
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	103 137
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	393
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	103 530
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(100 766)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	83 100
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	232 266
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	45 147 873
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	42 608 936
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 538 936
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	226 345
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	242 940
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>REDRESSEMENT MAJORATION URSSAF 2018-2020</b>	<b>2 566</b>		
<b>PENALITES</b>	<b>941</b>		
<b>RETRAITEMENT EXCEPTIONNEL IDL IRC 2023</b>	<b>95 130</b>		
<b>TP - JUGEMENT 2106554 - SMO SEINE ET YVELINES NUMERIQUE</b>	<b>1 000</b>		
<b>TP - JUGEMENT 2007749 - SMO SEINE ET YVELINES NUMERIQUE</b>	<b>1 500</b>		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
<b>REMB CREDIT IMPOT MECENAT 2016-2018 CICE 2018</b>		<b>2 764</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
INCORP.										TOTAL I		1		2		3							
CORPORELLES										TOTAL II		KD		KE		KF							
FINANCIÈRES										TOTAL III		LN		LO		LP							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		ØH		ØJ									
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
INCORP.										TOTAL I		1		2		3							
CORPORELLES										TOTAL II		IO		LV		LW							
FINANCIÈRES										TOTAL III		IY		NG		NH							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL		ØM							
Désignation de l'entreprise : TPEI																Néant <input type="checkbox"/> *							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		27 252		D8		D9					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		3 225 887		KE		KF					
Terrains												KG				KH		KI					
Constructions										Sur sol propre		L9				KJ		KL					
Constructions										Sur sol d'autrui		M1				KM		KN					
Constructions										Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2				KP		KQ					
Constructions										Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3				KS		KT					
Autres immobilisations corporelles										Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		1 069 875		KW		KX			
Autres immobilisations corporelles										Matériel de transport *				KY		22 386		KZ		LA			
Autres immobilisations corporelles										Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		1 200 241		LC		LD			
Autres immobilisations corporelles										Emballages récupérables et divers *				LE				LF		LG			
Autres immobilisations corporelles										Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ			
Autres immobilisations corporelles										Avances et acomptes				LK				LL		LM			
Autres immobilisations corporelles										TOTAL III		LN		2 292 503		LO		LP					
Autres immobilisations corporelles										TOTAL III		LN		2 292 503		LO		LP					
FINANCIÈRES										Participations évaluées par mise en équivalence		8G				8M		8T					
FINANCIÈRES										Autres participations		8U		1 407 985		8V		8W					
FINANCIÈRES										Autres titres immobilisés		1P				1R		1S					
FINANCIÈRES										Prêts et autres immobilisations financières		1T		1 423 927		1U		1V					
FINANCIÈRES										TOTAL IV		LQ		2 831 912		LR		LS					
FINANCIÈRES										TOTAL IV		LQ		2 831 912		LR		LS					
FINANCIÈRES										TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG		8 377 554		ØH		ØJ					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
INCORP.										TOTAL I		IN		1		2		3					
INCORP.										TOTAL II		IO		LV		144 675		LW		1X			
CORPORELLES										TOTAL III		IY		NG		123 364		NH		NI			
CORPORELLES										TOTAL III		IY		NG		123 364		NH		NI			
FINANCIÈRES										TOTAL IV		I3		NJ		45 358		NK		2H			
FINANCIÈRES										TOTAL IV		I3		NJ		45 358		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		313 396		ØL		ØM					

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 

3	1	1	2	2	0	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: TPFINéant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <b>TPFI</b>								Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	27 252	EL		EM		EN	27 252
Fonds commercial		RE	945 946	RF		RI		RJ	945 946
Autres immobilisations incorporelles		PE	995 519	PF	31 929	PG	144 675	PH	882 774
<b>TOTAL I</b>		RK	1 968 718	RM	31 929	RN	144 675	RO	1 855 972
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	898 001	QE	95 563	QF	3 079	QG	990 484
	Matériel de transport	QH	22 386	QI		QJ	10 031	QK	12 356
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	995 789	QM	101 773	QN	109 860	QO	987 702
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	1 916 176	QV	197 336	QW	122 971	QX	1 990 542
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	3 884 893	ØP	229 266	ØQ	267 645	ØR	3 846 514
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations					SP	SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>TPFI</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 98 985	TM	TN	TO 98 985
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z 98 985	TS	TT	TU 98 985
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E 3 400 516	4F 656 312	4G 556 413	4H 3 500 415
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T 2 613	4U 2 136	4V 2 613	4W 2 136
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 1 480 978	4Y 319 121	4Z 175 677	5A 1 624 422
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z 4 884 107	TV 977 569	TW 734 703	TX 5 126 973	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A 887 653	6B	6C	6D 887 653
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres mis en équivalence	9U 13 947	9V	9W	9X 13 947
	- titres de participation	Ø6 28 168	Ø7 18 850	Ø8	Ø9 47 018
	- autres immobilisations financières (1)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T 1 603 054	6U 153 428	6V 326 011	6W 1 430 471
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B 2 532 822	TY 172 278	TZ 326 011	UA 2 379 089	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 7 515 914	UB 1 149 847	UC 1 060 714	UD 7 605 047	
	- d'exploitation	UE 1 128 861	UF 1 058 101		
Dont dotations et reprises	- financières	UG 20 986	UH 2 613		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













Désignation de l'entreprise :		TPFI		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	14 507	UM	UN	14 507				
	Prêts (1) (2)		UP	1 173 404	UR	US	1 173 404				
	Autres immobilisations financières		UT	415 161	UV	UW	415 161				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 079 363			2 079 363				
	Autres créances clients		UX	10 289 050		10 289 050					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY	8 516		8 516					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	6 528		6 528					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	786 439		786 439				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	7 212		7 212				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	6 940 202		6 940 202					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	18 899		18 899					
	Charges constatées d'avance		VS	1 077 052		1 077 052					
	<b>TOTAUX</b>		VT	22 816 332	VU	19 133 898	VV	3 682 435			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	78 903							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	14 152							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 660 950	966 652	2 935 097	759 202				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 792	7 792							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 606 385	4 606 385							
Personnel et comptes rattachés		8C	2 796 477	2 796 477							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 036 862	2 036 862							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	19 805	19 805						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 681 617	2 681 617						
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	234 526	234 526							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	60 968	60 968							
Groupe et associés (2)		VI	1 951	1 951							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	446 034	446 034							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	977 011	977 011							
<b>TOTAUX</b>		VY	18 530 378	VZ	14 836 079	2 935 097	759 202				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 600 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	808 223	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	432 298
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 867 781		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	1 933 890
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	933 891	XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <small>TPFI</small>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	6 721 273
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	1 933 890
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	4 787 383
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	4 787 383
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	1 862 159
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION RETRAITE	8X	268 121	8Y 175 677
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	37 313	9L 37 346
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
		305 434	213 023
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septième du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise <small>TPFI</small>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD	1 343 326			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 343 326		Dividendes		ZE	1 000 000			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	<b>TOTAL I</b>	ØF	2 343 326		Report à nouveau		ZG				
										<b>TOTAL II</b>	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)										2 343 326	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7					YQ	287 373			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	3 730 997			
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8					XQ	2 734 361			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	502 247			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	1 153 161			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES					ST	4 923 854			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	13 044 619			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	274 186			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )	ZS					9Z	908 580			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 182 766			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	8 738 683			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 200 202			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	17 079 011			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)				ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : TPFI

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	LOGICIELS	144 675	144 675		
	2	CLIO 771ZA56	10 031	10 031		
	3	INTERPHONE A	2 100	1 981		119
	4	TRAV LILLE	1 373	1 098		275
	5	MAT BUROTIQUE	108 695	108 695		
	6	ASSUS X552LDV	583	583		
	7	HP PAV	583	583		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				⑦	⑧	⑨	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3		(119)	(119)			
	4		(275)	(275)			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			(393)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : TPFI Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <b>1</b> ou 12,8 % <b>2</b>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <b>1</b>	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <b>1</b>	

**1** Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés**2** Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu
**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>TPFI</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : TFFI				Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>			
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>							
Effectif moyen du personnel : *				YP	335		
dont apprentis				YF	24		
dont handicapés				YG	8		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>							
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	43 011 944		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	58 122		
<b>TOTAL 1</b>				OX	43 070 066		
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	251 430		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF	114 346		
Variation positive des stocks				OD	62 849		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
<b>TOTAL 2</b>				OM	428 626		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>							
Achats				ON	4 045 012		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	6 724 544		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	7 246		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	795 301		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY			
<b>TOTAL 3</b>				OJ	11 572 102		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>							
Calcul de la Valeur Ajoutée				<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	31 926 590	
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	31 926 590		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	43 070 066		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	386		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	44 251 510		
Période de référence		GY	du	01012023	GZ	au	31122023
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

N° de dépôt

[ ]

(1) [ ]

Néant [ ]\*

EXERCICE CLOS LE [3][1][1][2][2][0][2][3]

N° SIRET [4][2][0][6][0][6][1][8][8][0][0][3][1][6]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [TPFI]

ADRESSE (voie) [2 Quai d'Arenc]

CODE POSTAL [13002] VILLE [Marseille]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise [P1] [1] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes [P3] [43200]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise [P2] [ ] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes [P4] [ ]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [SA] Dénomination [TPF SA]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [100] Nb de parts ou actions [43200]
Adresse : N° [46] Voie [AVENUE DE HAVESKERCKE]
Code Postal [ ] Commune [BRUXELLES] Pays [BE]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant 

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TFFI

ADRESSE (voie) 2 Quai d'Arenc

CODE POSTAL 13002 VILLE Marseille

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5 6

Forme juridique	SAS	Dénomination	IMPACT	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 8 2 6 3 6 1 0	% de détention	50,67		
Adresse :	N° 12	Voie	BOULEVARD VAQUEZ	Code Postal	63130	Commune	ROYAT	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SECMO	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 9 5 6 9 2 4 8	% de détention	100		
Adresse :	N° 22	Voie	AVENUE ANDRE ROUSSIN	Code Postal	13016	Commune	MARSEILLE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS ICR	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 3 5 3 3 2 3 7	% de détention	50,1		
Adresse :	N° 12	Voie	RUE LISLET GEOFFROY	Code Postal	97490	Commune	ST DENIS	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SEALAR	N° SIREN (si société établie en France)	8 7 8 1 8 0 4 3 9	% de détention	23,98		
Adresse :	N° 1	Voie	PLACE DU 19E RI	Code Postal	29200	Commune	BREST	Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	OUEST COORDINATION MAGHREB	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	19		
Adresse :	N° 20	Voie	RUE ALLAL BEN ABDELLAH	Code Postal		Commune	CASABLANCA	Pays	MA
Forme juridique	SAS	Dénomination	TPF - UTILITIES	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 2 2 6 3 3 0 9	% de détention	100		
Adresse :	N° 156	Voie	RUE DES FAMARDS - ACTICENTRE DE LESQUIN- BATIMENT A - CRT2	Code Postal	59273	Commune	FRETIN	Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**TPF INGENIERIE**  
**SAS au capital de 3 196 800 euros**  
**Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar**  
**13 002 MARSEILLE**  
oooooooo  
**R.C.S. MARSEILLE B 420 606 188**  
oooooooo

**Assemblée Générale Ordinaire du 3 mai 2024**  
**RELEVÉ DE DECISIONS**

La société TPF S.A., société anonyme de droit belge, ayant son siège social – Avenue de Haveskerckelaan – 46 – 11 90 BRUXELLES (Belgique), représentée par Monsieur Thomas SPITAEELS en sa qualité de Président du Comité Exécutif,

Associé unique de la société TPF Ingénierie, société par actions simplifiée, au capital de 3.196.800 euros, ayant son siège social au 2, Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar -13002-Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 420 606 188 (la « Société »),

Déclare préalablement que les comptes sociaux, établis par Monsieur William MEYNARD, Président, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, lui ont été adressés par le Président, le 17 avril 2024 et qu'à compter de la même date, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,

a pris, au siège social, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- A l'affectation du résultat,
- A la mention des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 2023 qui ont été approuvés par la société RSM MEDITERRANNEE, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir un bénéfice après impôt de 2 538 936,30 euros.

Il est précisé que les réintégrations fiscales ont été les suivantes :

- 268 121 euros au titre de provisions pour départ en retraite,
- 37 313 euros au titre de l'Organic 2023 à régler en 2024,
- 20 499 euros au titre de la taxe sur les véhicules de société,
- 68 717 euros au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme,

- 2 010 euros au titre de pourboires et dons divers,
- 25 647 euros au titre de la taxe annuelle bureaux,
- 99 720 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2023 à verser en 2024,
- 232 266 euros au titre de l'impôt société,
- 2 136 euros au titre de la provision Perte de change,
- 3 507 euros au titre d'amendes et pénalités.

Les déductions fiscales ont quant à elles été de :

- 175 677 euros au titre de reprise sur provisions pour départ en retraite,
- 37 346 euros au titre de l'Organic 2022 réglée en 2023,
- 67 698 euros au titre de la participation des salariés aux résultats 2022 versée en 2023,
- 2 613 euros au titre de la reprise de provision Perte de change,
- 147 758 euros au titre des dividendes (95% de leur montant).

2) d'affecter le résultat s'élevant à 2 538 936,30 euros de la façon suivante :

- Distribution de dividendes à hauteur de 2 000 000 euros à l'actionnaire unique en date du 30 juin 2024,
- en autres réserves pour 538 936,30 euros.

3) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2023 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

4) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.



TPF S.A., Associé unique  
Représentée par Monsieur Thomas SPITAELS